

LIBERTÉ D'EXPRESSION: EN CHINE, TWITTER FAIT LA RÉVOLUTION

LE 23 DÉCEMBRE 2010 IRENE HU

Pour Wen Yunchao, célèbre journaliste et blogueur chinois qui a reçu le Prix des droits de l'Homme de la République française, "l'Internet ouvrira la porte de la démocratie en Chine".



Figure emblématique des « journalistes

citoyens » et spécialiste des sujets « casse-tête » aux yeux de la police de l'Internet en Chine, Wen Yunchao (**blog, Twitter**, en chinois) a été récompensé par la France en devenant **l'un des lauréats** du Prix des droits de l'Homme de la République française pour l'année 2010, décerné par la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (**CNCDH**), chargée de conseiller le gouvernement sur ces questions. Contrairement à Liu Xiaobo, le Prix Nobel emprisonné, Wen a pu se présenter à Paris pour la cérémonie de remise du prix. Rencontre avec un homme libre, et qui combattra à tout prix pour continuer à l'être.

« Vent du nord », son pseudo, souffle fort sur la Toile chinoise. Journaliste à l'origine, Wen Yunchao a vu sa réputation s'établir surtout en 2007, après la couverture en temps réel d'une « promenade collective » (l'appellation chinoise pour une manifestation) de riverains opposés à la construction d'une usine de produits chimiques PX à Haicang, zone industrielle à moins de 10 kilomètre du centre ville de Xiamen. L'affaire est connue en Chine comme « l'affaire PX de Xiamen ». En l'absence des médias traditionnels, qui avaient reçu l'ordre de rester muets sur l'événement, le blogueur s'est rendu sur place et a couvert le déroulement de la manifestation en utilisant son téléphone portable, puis l'Internet, devenant ainsi « la seule source d'information en continuité sur le terrain », selon les internautes chinois.

Et ce n'est qu'un début. Wen va vite comprendre la force, le potentiel de l'Internet, élargissant l'horizon du « journalisme citoyen » doté d'outils issus des nouveaux médias. À partir de 2009, l'ancien journaliste a su s'imposer sur le web chinois, malgré la sévère censure et la répression de la police de l'Internet. Il s'est engagé à démocratiser, auprès des internautes, les méthodes de contournement des filtrages de la Toile, comme le "Great Firewall", la grande muraille de la censure chinoise.

Nanfang Renwu Zhoukan (*Southern People Weekly*) l'a présenté comme l'un des « meneurs de la Chine en 2008 », et l'hebdomadaire *Shidai Zhoukan* comme l'une des « 100 personnalités qui influencent le processus de l'évolution en Chine » en 2010. Interviewé par OWNI.fr, Wen Yunchao, contrairement à la témérité que sa taille pourrait lui donner, impressionne par ses raisonnements structurés, ainsi que la manière calme et discrète qu'il a de se confier.

« Pour l'avenir du pays, le pont est là, nous n'avons qu'à le traverser. »

OWNI. Qu'avez-vous à dire sur le Prix des droits de l'Homme que vous remportez en France cette année ?

W.Y.C. Honoré mais triste aussi. En matière de droit de l'homme, la Chine aujourd'hui inquiète (encore) le monde au même titre que les pays comme la Birmanie ou le Zimbabwe, il n'y a pas de quoi être fier ! Mais en même temps, ce prix honore tous les gens qui, en Chine, contribuent courageusement sur Internet à améliorer la situation. Pour le même

objectif, nous faisons la même chose – ils font d'ailleurs peut-être mieux que moi, je suis simplement l'un d'entre eux, qui suis choisi pour être là aujourd'hui.

OWNI. Quels sont vos armes de combats contre la censure de l'Internet ? Et pour les citoyens, comment peuvent-ils contourner le filtrage ?

W.Y.C. Prenons l'exemple de Twitter. C'est intéressant de voir que Twitter est utilisé dans beaucoup de pays par les "people", tandis qu'en Chine nous sommes obligés de l'utiliser pour débloquer la diffusion de l'information, et pour alimenter la mise à jour des événements « bloqués » par les médias traditionnels. C'est là que l'on s'est rendu compte que l'Internet ouvrira la porte de la démocratie en Chine. Avec l'arrivée de l'ère de ces nouveaux outils en ligne, ce processus de démocratisation va certainement beaucoup s'accélérer. C'est ce qu'on appelle « la Twitter révolution ».

En fait, il n'y pas de différence entre nous, les soi-disant « militants », et les « citoyens normaux », parce que nous sommes tous des « témoins d'actualité » participant aux « affaires publiques ». On ne parle plus de professionnalisme, mais de témoignage. Il suffit de se demander si l'événement a un intérêt public. Après, que ce soit par l'API, le VPN ou encore SSH pour ne citer que ces exemples, les moyens pour « grimper le mur » de filtrage sont à la disposition de tous.

Quelques astuces quand même : pour qu'une information survive, il faut qu'elle soit publiée rapidement avant que l'autocensure des sites ne réagisse, qu'elle soit mise sur les plateformes diversifiées et qu'elle soit destinée aux personnes très actives sur le Net, que j'appelle des « pivoteurs d'information ». Des réseaux privés et sociaux fonctionnent de plus en plus, et on a constaté que l'information finira toujours par circuler. Après tout, nous aspirons à la liberté et aux droits du citoyen presque de la même manière que nous avons besoin de l'air et de l'eau. Les autorités chinoises ne peuvent plus négliger cette force et contrôler tout ce qu'elles veulent, comme elles le faisaient quelques années plus tôt.

OWNI. A propos du filtrage de contenu sur Internet, que pensez-vous de la loi Loppsi en France ?

W.Y.C. Je ne me permettrai pas de me prononcer sur la légitimité de cette loi. Mais généralement, je prendrai la situation en Chine pour comparer, et il y a trois choses à voir : si les mesures sont transparentes, s'il existe des moyens de recours disponibles en cas de condamnation, et si l'intervention de la police est jugée excessive par l'opinion publique.

À mon sens, je pense que la question est plutôt celle de savoir ce que l'opinion publique est prête à céder, en terme de droits, au profit de l'intérêt public sur certains sujets qu'elle juge majeurs. Ce qui est sûr, c'est que toute mesure de restriction sans accord préalable est illégitime. Reste à voir s'il y a des instances de contrôle et de révision de l'application de la loi, comme des ONG par exemple.

Or, ce n'est pas le cas en Chine, où toutes les opérations sont exécutées dans une « boîte noire », sans aucun moyen de recours ; les filtrages de contenus (blocage de sites ou d'articles, mots-clefs filtrés, NDLR) sont imposés partout, y compris au sein même des ordinateurs des particuliers, comme avec le « Great Firewall », sous prétexte de filtrer le contenu pornographique. Et il n'y a aucune instance de contrôle qui peut contester cette mesure. Donc je pense que l'on ne parle pas du même niveau de « filtrage » en France qu'en Chine. Les contextes sont différents.

OWNI. Qu'est-ce qui vous a poussé à signer la Charte 08, en dédaignant les précautions d'usage ?

W.Y.C. Tout simplement parce que je trouve que ce manifeste pour la démocratie est paisible, raisonnable. Il a proposé une piste de réflexion sur l'avenir du pays. Je vais d'ailleurs continuer à m'avancer sur cette piste, avec des milliers de gens comme Liu Xiaobo. Pour moi, la Charte 08 a indiqué là où il y a un pont vers une Chine libre et démocratique : le droit de vote appartient au peuple, la limite des pouvoirs et le contrôle des pouvoirs aussi. Si vous examinez de près ce que le Premier ministre Wen Jiabao a prononcé, dans plusieurs circonstances, concernant la réforme qu'il pense nécessaire à mener en Chine, vous allez voir que les principes sont quasiment les mêmes que dans la

Charte 08 ! La France, l'Angleterre et les États-Unis ont déjà connu semblable traversée.
Pour l'avenir du pays, le pont est là, nous n'avons qu'à le traverser.



OWNI. Et vous avez ressenti l'air libre en France pendant votre séjour à Paris ?

W.Y.C. (rire) Quelques jours, c'est trop court... Mais ce qui m'impressionne, c'est que j'ai l'impression d'avoir baigné dans un joli musée vivant. Des ruelles, des maisons, des demeures... Beaucoup datent d'il y a quelques décennies, de grands noms de l'histoire ont vécu dans ces maisons précieusement conservées et protégées. J'ai envie de connaître leurs histoires. La Chine a aussi une longue histoire qui a bercé la splendide civilisation chinoise, mais aujourd'hui, même à la capitale Pékin, il nous reste plus grande chose. On a l'habitude de voir des chantiers de construction, de démolition, de reconstruction... On dirait un cycle infini, qui ne nous laisse plus rien pour nous rappeler notre culture et notre histoire... (silence)

OWNI. Vos attentes pour le futur ?

W.Y.C. Le pouvoir s'adapte, face à la nouvelle situation, il modère son pouvoir excessif, il rend la liberté au peuple. Ce dernier, lui, apprend à maîtriser les outils des nouveaux médias, à faire entendre sa voix, à faire connaître sa force et à s'exprimer plus efficacement son besoin.

Suivez Irene Hu sur Twitter [@hu_ehan](#)

Illustrations : dessin et photo de Wen Yunchao ; The revolution will be Twittered CC Flickr [LeBlogEveryMac](#)

ANTHROPOPOTAME

le 23 décembre 2010 - 11:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



A-t-on pensé aux conséquences si 2 milliards de Chinois accédaient brusquement à la liberté d'expression?

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

SONWUKONG

le 23 décembre 2010 - 15:00 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

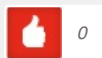


voilà un article intéressant. même si le chemin est encore long, mais avec internet ça peut devenir intéressant. à suivre de près.

"A-t-on pensé aux conséquences si 2 milliards de Chinois accédaient brusquement à la liberté d'expression?"

ah ah ah ah !! ça j'hâte de voir le bordel que ça ferai.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

WILNOCK

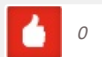
le 24 décembre 2010 - 7:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Soutenir la liberter d'expression: la route est longue, mais la voix est libre.

Encore une tres bonne interview, mais encore une fois, si c'est une interview, pourquoi vous ne mettez pas un fichier audio (ou video, mais l'audio me suffit largement)?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

IRENEHU

le 27 décembre 2010 - 19:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@anthropopotame: Avant de parler de la liberté d'expression pour un plus grand nombre de Chinois, ce qui est important, c'est qu'ils apprennent et s'habituent à s'exprimer publiquement, et qu'ils sachent un autre avenir de la Chine existe sans que notre pays tombe dans une situation chaotique totale, comme beaucoup de Chinois le craignent.

@wilnock:Merci de votre lecture et de votre intérêt. Pour répondre à votre question, parce que l'interview s'est déroulée en Chinois.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

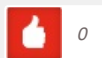
LIBR

le 1 janvier 2011 - 16:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Che Guevara en illustration de la liberté d' expression ! Relisez votre histoire, ce bourreau devrait être jugé par contumas pour crime contre l humanité et non servir d' icône jusque sur les cartables d' école.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

HONOUR

le 24 mars 2011 - 17:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



il est étrange de constater que certains craignent pour la liberté de pensée sur le net à l'étranger sans se poser la question du ravage de la "modération" en France sur les forums, pays de la libre expression. Elle n'est pourtant qu'un leurre et les chartes netiquettes souvent un pouvoir exagéré offert au petit potentat en herbe:

Extraits d'un forum médical réputé :

posté le

24/03/11 à 16:07

Ajouter

ma photo

par :bidule

La plus pure politesse!!!

la forme la plus pure de la politesse -comme il est dit dans la netiquette de ce site- avec la pompière (féminin de pompier , y a pas de raison) de service qui vient éteindre le feu du médecin pyrogags, mais trop tard :

Docteur machin (14037 messages)

30-01-04, 23:07 (GMT)

1. "RE: rougeur autour de l'anus?"

Bonjour,

Le nom officiel du troubleballologue est "proctologue". Mais souvent, le généraliste fait parfaitement l'affaire.

... Docteur machin

Administrateur du Forum

Retour

Duschmol (14 messages)

31-01-04, 09:12 (GMT)

2. "RE: rougeur autour de l'anus?"

bonjour,

D'après vous qu'est ce que c'est?

Retour

Docteur machin (14037 messages)

31-01-04, 09:33 (GMT)

3. "RE: rougeur autour de l'anus?"

Je sais pas, essayez vous sur le clavier et tapez "Enter", j'arriverai peut-être à voir quelque chose ?

... Docteur machin

Administrateur du Forum

Retour

la petite (44 messages)

31-01-04, 15:20 (GMT)

4. "RE: rougeur autour de l'anus?"

bonjour,

je trouve sincèrement que cette série de réponses est gratuitement méchante. Ne serait il pas plus simple de répondre que vous n'en savez rien ou que cela ne vous intéresse pas. Je suis très choquée par les réponses de ce genre dans ce forum. Car si vous faites un forum médical c'est pour répondre à des questions médicales qui nous angoissent dans la mesure de vos possibilités évidemment. Mais le cynisme n'a jamais aidé personne!

je suis désolée pour les personnes qui lisent ce genre de réponse!

cordialement,

Retour

Duschmol (14 messages)

31-01-04, 15:42 (GMT)

6. "RE: rougeur autour de l'anus?"

merci et je suis à 200% d'accord avec vous!

Retour

Duschmol (14 messages)

31-01-04, 15:42 (GMT)

5. "RE: rougeur autour de l'anus?"

franchement, vous n'êtes pas digne d'un médecin!!!!!!

recyclez-vous car la première qualité d'un médecin est l'écoute et la compréhension!!!!

Tout problème confié à un médecin, doit -être considéré et non relégué à de l'ironie gratuite et franchement au raz des paquerettes.....

Retour

Martine (36 messages)

31-01-04, 16:41 (GMT)

7. "RE: rougeur autour de l'anus?"

Modifié le 31-01-04 à 16:42 (GMT)

J'ajouterais même que si ça vous gave de répondre aux questions, fermez votre forum ou cherchez d'autres "médecins" pour intervenir !

Y en a marre de voir ce genre de réponse ou de se voir supprimer des messages en fonction de l'humeur du jour !

Retour

Modératrice forum (2466 messages)

31-01-04, 16:53 (GMT)

Modératrice forum

8. "RE: rougeur autour de l'anus?"

Bonjour,

Nous passons notre temps, sur le forum, à expliquer aux gens pourquoi nous ne pouvons pas donner d'avis diagnostiques sur le net, pourquoi ce serait malhonnête et dangereux.

C'est expliqué un peu partout, dans des centaines de messages, et dans les règles du forum qu'on vous demande de lire avant de poser une question.

La réponse du docteur machin n'est pas du cynisme, c'est un clin d'oeil pour vous faire

comprendre que la réponse à votre question n'est pas sur le net mais dans un cabinet médical.

*C'est ce que vous auriez compris si vous aviez eu la correction de vous renseigner sur les règles du lieu dans lequel vous débarquez en imaginant que tout vous est dû.
RTFM.*

*Cordialement,
modératrice, étudiante en médecine*

Consternant , ça promet , la modératrice est étudiante en médecine.

*posté le
24/03/11 à 12:21*

*Ajouter
ma photo*

*par : Honour
Alerter Répondre*

Politesse et ouverture d'esprit

il est dit aussi dans la fameuse plus que nette nétiquette:

"en dehors de quelques conseils de bon sens, qui ne sont d'ailleurs pas universel(éviter d'écrire en texto), la règle est simple: arriver, observer, tenter de s'imprégner de l'esprit du lieu et avancer avec humilité. N'est-ce pas finalement la forme la plus pure de la politesse."

Discussion lancée sur le site où l'on constate la grande humilité de mon interlocuteur et sa politesse. (pas de bonjour, pourtant recommandé aux autres intervenants) :

14/03/2011, 10h12 #1

Honour

Messages: n/a

Réflexion sur les effets secondaires des médicaments.

Dernière modification par honour 16/03/2011 à 15h18. Motif: Suite à réflexion judicieuse de tutute.

Bonjour,

Ce post qui vient compléter mon commentaire posté dans la discussion respect du patient .

Pourquoi ce silence de la médecine concernant le syndrome de cushing déclenché par la prise de cortisone à fortes doses?

honour

14/03/2011, 16h25 #2

TUTUTE

*Membre
Médecin*

Date d'inscription: janvier 2011

Messages: 47

Re : syndrome de cushing . Silence des médecins

Tout simplement, il n'y a pas de silence de la médecine à ce sujet. Les effets secondaires de la cortisone prise au long cours sont bien connus et expliqués aux patient qui doivent suivre ce traitement.

On peut voir là comme pour la discussion sur l'alcool à venir avec la modératrice du forum, que le contrat est faussé puisqu'un seul des "contractants" est tenu de se conformer à cette charte alors que d'autres ont toutes les permissions (ne pas dire bonjour , porter des avis péremptoires , tutoyer de façon infantile – comme sur le forum alcool cité plus bas l'interlocuteur extérieur au site, faire des menaces à peine voilées d'exclusion) . Un peu comme dans le contrat de cure que je citais plus bas .

On est bien loin de la liberté d'expression revendiquée par le site . Liberté de suivre une ligne bien définie par certains aux dépens des autres, pas plus . Une fumisterie en somme.

*posté le
24/03/11 à 11:32*

*Ajouter
ma photo*

*par : honour
Alerter Répondre
Condescendance.*

Extrait de la charte du site (rarement respectée par les responsables de celui-ci)

" Personne ne me répond, cest un scandale !

Vous avez posté une question très intéressante, la réponse est urgente, et votre message est ignoré, alors que d'autres messages sans intérêt reçoivent de nombreuses réponses ? Pourquoi tant d'injustice ? Ce problème est aussi vieux qu'internet, pour ne pas dire antérieur . Voici les explications les plus fréquemment trouvées sur le Web ou Usenet, à vous de réfléchir à ce qui correspond le mieux à votre situation.

Votre question est idiote, aucune réponse sensée nest possible.

Vous n'avez pas dit bonjour ou vous n'avez pas respecté les règles de bienséance du forum et la personne qui pourrait vous répondre n'aime pas être prise pour un robot.

La réponse à votre question est postée régulièrement sur ce même forum , voire a été postée hier, et vous ne vous êtes même pas donné la peine de regarder ni d'utiliser le moteur de recherche pour vérifier.

Aucun des lecteurs (bénévoles) du forum ne connaît la réponse.

La personne qui connaît la réponse est en vacances, ou est fatiguée, ou n'a pas envie de répondre, ou a son ordinateur en panne, ou est surchargée de travail.

Aucune loi n'oblige les lecteurs à vous lire ni à vous répondre.

Votre question est trop vague, trop floue, et nécessite d'être un peu plus précise.

Vous vous êtes mal comporté(e) antérieurement sur ce forum et vous voilà puni(e).

Vous avez posté votre message au milieu d'une discussion passionnante pour les autres contributeurs et ils n'ont pas pensé à revenir vers votre question.

Vous n'avez jamais de chance.

Personne ne vous aime.

Que faire ?

Repostez votre question après deux ou trois jours, en veillant à ny mettre aucune agressivité mais au contraire un mot gentil, voire un peu de flagornerie, exemple :

Je me permet de vous reposer ma question restée sans réponse, sachant que votre temps est précieux, car je ne m'en sors pas...

Ne m'en veuillez pas de reposter ma question du xxxxx, mais j'ai un besoin urgent d'une réponse, étant bloqué avec mon ouvre-boîte et ma boîte de petits-pois...

J'apprécie beaucoup ce forum, où je trouve des réponses très pertinentes, je me permets de reposer ma question restée sans réponse depuis 48 heures, merci de m'indiquer si elle est mal formulée...

une charte infantilissante et condescendante.

posté le

24/03/11 à 08:23

Ajouter

ma photo

par : honour

Alerter Répondre

De la liberté d'expression sous contention cérébrale

Citation:

Posté par espérance

C 'est décidé, j'arrête le forum alcool .

Visiblement mon approche psychanalytique tendant à une responsabilité partagée du soignant et du soigné basée plus sur la confiance que sur le contrat pour vaincre la maladie n'a pas plu. N'en parlons plus comme disait le chanteur ex alcoolo-dépendant.

Bonne réussite à tous et toutes .

Modératrice forum :

Heureusement que tu arrêtes quand tu veux.....le forum!

22/03/2011, 13h56

truc 232

Citation:

Posté par Honour

C 'est décidé, j'arrête le forum alcool .

Visiblement mon approche psychanalytique tendant à une responsabilité partagée du soignant et du soigné

Je crois que c'était plutôt au MA de se prendre en charge, le soignant n'étant là que pour proposer des solutions

Arrêt le 18 Mai 2003. L'abstinence ne se mérite pas, elle se construit

Honour:

Je pense pour ma part que c'est aux deux .

Attention tout ce qui suit est à interpréter au niveau de l'inconscient :

il y a chez le soignant un "sadisme inconscient" inculqué par l'institution contre lequel celui-ci devra se battre en permanence . Ce sadisme qui consiste à mettre en branle toute une casuistique (partie de la théologie morale héritée de la culture judéo-chrétienne qui s'occupe des cas de conscience) de la mise en place du respect , de l'autonomie, du redressement et de la liberté des sujets alcool- dépendants à travers le contrat .

En fait un "contrat utérin", une légère infantilisation identique à la dépendance, ou la personne se retrouve à l'abri du principe de réalité (la vraie vie à l'extérieur) et surnage dans celui de plaisir (l'institution , la cure ou le soignant rassurant peut-être considéré comme mère-porteuse du retour à la vie normale).Mais qu'est-ce qu'une vie normale? D'où cette grande difficulté à la sortie et cette impression d'être lâché dans la nature sans protection , ce besoin de regagner des forums, de se regrouper (AA ect ect) .

Maintenant ,l'abstinence en soi, c'est beau mais c'est triste . Triste mais salvateur certes .

Je préfère donc parler de responsabilité partagée basée sur la confiance mutuelle plutôt que de contrat car dans un contrat les deux contractants sont censés respecter les termes du dit contrat.

C'est rarement le cas, la non observance du contrat par le soignant , c'est à dire en clair, le relâchement du contrôle professionnel de "son sadisme inconscient" est rarement stigmatisé par l'institution . Qu'une personne en cure face un écart, il est tout de suite stigmatisé comme déviant par rapport à l'institution . Et parfois mis à la porte de celle-ci...

le contrat est un contrat faussé au départ .

PS : je réponds à ceux qui voulaient savoir . Non je n'ai pas eu de problème avec l'alcool . Oui , j'ai eu des problèmes étant plus jeune avec d'autres dépendances . Oui , j'ai accompagné des personnes souffrant d'alcool- dépendance . Parfois avec succès, parfois moins . Parfois même jusqu'au décès de la personne tuée par ce qui peut devenir un poison en vente libre .

Allez , je vais tondre ma pelouse (n'y voyez pas de messages cachés), j'ai passé trop de temps sur le bidule ces derniers jours .

Citation:

Posté par la modératrice

Heureusement que tu arrêtes quand tu veux.....le forum!

Honour:

Pas de problème , je m'en vais même du site . J'ai bien senti, ne vous en faites pas , que je gênais quelque peu le conformisme établi .

Je suis resté par politesse pour répondre au message qui m'était adressé et indirectement au courriel privé . je ne vise pas la fonction de "modérisation" , j'ai trop peur de la dépendance au bidule...

Félicitations pour votre parcours.

Citation:

Posté par honour

Pas de problème , je m'en vais je ne vise pas la fonction de "modérisation" ,

modératrice:

Spa mal dit.

Je crois que tu as déjà eu des avertissements du docteur machin, pour ma part je te demande de ne plus revenir sur le forum alcool.

Merci

Honour

banni du forum avec possibilité d'action légale .

Alors , je veux bien que l'on donne des leçons à la terre entière, mais faire croire à ces peuples à la recherche juste et douloureuse de liberté que le net est une porte de salut, faut pas pousser.S'y regroupent les mêmes lobbies qu'avant la blogosphère, avec la même représentation, celle que l'on retrouve d'ailleurs dans les assemblées nationales (assemblée , sénat).

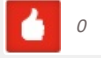
je suis curieux d'apprendre ce qui se cache vraiment derrière la soi-disant révolution internet (Afrique du nord , pays arabes).Le quidam embarqué dans celle-ci par des groupes de pression du net dont il n'a même pas un commencement d'idée de l'identité réelle, tombera de bien haut.

Il est tombé par terre, c'est la faute à Voltaire,
Le nez dans le ruisseau, c'est la faute au réseau.

J'ai changé les pseudos dans un souci d'anonymat pour les personnes. Ce que je souhaitais stigmatiser, c'est le système spéculaire des forums (beaucoup fonctionnent de la sorte et on y retrouve les mêmes intervenants qualifiés d'un site à l'autre . Si ça se trouve, l'un des intervenants cités plus haut est déjà intervenu chez vous pour vendre sa sauce... Les textes sont les originaux (je les ai mis de côté).

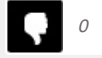
Je suis banni à vie de ce site sous un prétexte fallacieux.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

HONOUR

le 26 mars 2011 - 15:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"S'y regroupent les mêmes lobbies qu'avant la blogosphère, avec la même représentation, celle que l'on retrouve d'ailleurs dans les assemblées nationales (assemblée , sénat)." disais-je dans mon message précédent.

il est parlant de constater , par exemple, que le fait d'être banni d'un site ne suffit pas .

Vous essayez de vous inscrire sur un site concurrent du même genre et apparemment ami , vous fournissez un identifiant et un mot de passe, après avoir cliquer sur le lien dans votre boîte courriel, vous vous retrouvez sur le site où auparavant vous avez été banni . Pour le moins étrange .

Double sanction . Comme si le premier site avait indiqué au second votre adresse IP afin qu'il vous empêche de parler. Vous essayez à nouveau de vous inscrire sur le second site en changeant d'identifiant et de mot de passe (pas l'adresse internet évidemment), vous n'y parvenez pas . la question se pose de savoir s'il y a collusion entre les deux sites pour baïllonner l'internaute. Si oui belle démocratie en effet que voilà ...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

HONOUR

le 8 avril 2011 - 7:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Non contents de vous exclure, cerise sur le gâteau, ils changent les titres de vos discussions alors que vous ne pouvez plus intervenir .

un peu comme les procédés staliniens (sur photos) pendant l'URSS .

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE